

Habilitation électrique

B1-B1V B2-B2V Essai

DURÉE DE FORMATION

Initiale : 18 heures
(2.5 jours).

PUBLIC CONCERNE

Tout personnel
électricien devant
conduire ou effectuer des
travaux d'ordre
électrique sur un ouvrage
ou une installation hors
tension.

PRE REQUIS

compétences en
électricité résultant d'une
formation ou d'une
pratique professionnelle.

NOMBRE DE STAGIAIRES

Groupe de 4 à 12
personnes maximum.

MODALITÉ D'ORGANISATION

Inter-entreprises
Ou Intra-entreprise

RÉFÉRENCES :

- CT Articles A. 4456
- NF C 18-510

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

À l'issue de la formation, les participants seront capables :

- ✚ D'énoncer les risques d'accidents lors d'activité en zone de voisinage simples des installations électriques haute et basse tension.
- ✚ De transposer les règles exposées dans le cadre de son activité.
- ✚ De mettre en application les prescriptions de sécurité de la norme NF C18-510 lors de travaux non électriques dans un environnement à risques électriques.
- ✚ De s'assurer leur aptitude à adapter ces prescriptions dans les domaines et les situations propres à leur établissement.

CONTENU :

THEORIE :

- ✚ La réglementation sur la sécurité électrique applicable aux électriciens : décret du 22 septembre 2010 et norme NF C18-510
- ✚ Les dangers de l'électricité, les zones à risque électrique, les niveaux d'habilitation, les documents applicables, les moyens de protection
- ✚ L'évaluation et la prévention des risques électriques lors des travaux et interventions
- ✚ La conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident d'origine électrique
- ✚ Les prescriptions de consignes de sécurité électrique dans le cadre d'opérations de consignation, de travaux, d'interventions et d'essais après travaux sur des installations du domaine basse tension (BT).

PRATIQUE :

- ✚ Utilisation des équipements de protection
- ✚ Simulation de chantier.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- ✚ Alternance d'apport théorique par le formateur à l'aide d'un exposé par vidéoprojecteur ou paperboard, d'échange d'expériences, de démonstration et d'explications
- ✚ Test en fin de session avec correction (test de connaissance théorique + test pratique). Une évaluation des habilitations retenues pour chaque candidat est réalisée.

SUIVI – ÉVALUATIONS :

- ✚ Feuille de présence ;
- ✚ Attestation de formation ;
- ✚ Avis après formation rédigé pour chaque candidat ;
- ✚ Un livret de formation en couleur ;
- ✚ Mesure de la qualité globale de la formation, de l'atteinte des objectifs et de l'impact sur la pratique professionnelle par le stagiaire : enquête de satisfaction à chaud.